



**FAIRE FACE A LA CRISE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE A LA SUITE
DE LA PANDÉMIE DE COVID-19:**

**MÉMORANDUM SUR LA RÉPONSE PROPOSÉE DE L'ORGANISATION
ISLAMIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (IOSA)**

Introduction

Le déclenchement de la pandémie mondiale du coronavirus (COVID-19) est sans doute un défi de santé publique le plus dévastateur de l'histoire moderne, compte tenu de ses conséquences profondes sur la sécurité humaine et nationale ainsi que sur le développement social, politique et économique. Il a enregistré ses effets indicibles sur presque tous les secteurs de la vie humaine et des moyens de subsistance, notamment la santé, la sécurité alimentaire, le tourisme et l'éducation. En conséquence, plus de 207 pays et territoires ont depuis été touchés par cette pandémie mondiale avec une infection confirmée de plus de 1,118 million de personnes et un taux de mortalité de 5,29%. Avec ce dernier engendrant une baisse attendue du PIB mondial de 3 à 8% et une perte d'emplois supérieure à 25 millions à ce jour, le monde connaît rapidement une catastrophe humaine et économique indicible en raison d'une récession économique imminente qui pourrait dépasser la Grande Récession de 2008. Cela est d'autant plus vrai que l'inévitabilité du régime de isolement social et de quarantaine qui en découle a entraîné une quasi-paralysie de tous les secteurs des activités économiques humaines, y compris la perturbation incalculable de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, comme indiqué récemment dans un récent communiqué conjoint de l'OMS, l'OMC et la FAO.

2. On s'attend à ce que le déclin socioéconomique mondial dans tous les secteurs tend vers une croissance négative, qui a déjà enregistré plus de 821 millions de personnes souffrant de la faim en 2017, avec plus de 64,5 millions de personnes souffrant de faim aiguë dans les pays membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Compte tenu de cette situation défavorable, il est nécessaire de déployer des efforts concertés entre les États, les parties prenantes internationales et les entreprises du monde musulman pour mettre en commun les ressources nécessaires pour faire face aux effets débilants de la pandémie de COVID-19, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire, en raison de la rupture substantielle dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, les pénuries alimentaires et les flambées des prix des denrées alimentaires.

3. À cet égard, l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA), qui est une institution spécialisée de l'OCI, devrait ouvrir la voie à des actions nationales et multilatérales accélérées pour faire face à la crise de sécurité alimentaire émergente, accompagnée de l'écllosion et des suites de Pandémie de Covid-19. Ce Mémorandum énoncerait les différentes réponses nationales, intra-OCI et internationales, qui pourraient être mises en place pour assurer des actions collectives mais coordonnées de la manière la plus efficace.

Les réponses nationales

4. Outre les différentes mesures prises par les pays touchés par cette pandémie mondiale pour surveiller, contrôler et traiter les patients infectés ainsi que pour retrouver leurs contacts, diverses mesures ont été mises en place pour atténuer le défi potentiel de sécurité alimentaire occasionné par l'isolement social et les mesures de quarantaine recommandées dans tous les pays.

Intervention sociale et humanitaire

5. En plus des mesures prises par la plupart des pays, visant à garantir que les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire soient exemptés du verrouillage total à l'échelle nationale, une multitude de palliatifs sociaux ont été introduits pour aider ceux qui pourraient subir des pertes d'emploi, parmi les 25 millions estimés des pertes d'emplois selon des Nations Unies pendant cette période d'isolement social. De même, le Programme de transferts monétaires conditionnels cible les segments pauvres et vulnérables de la population conformément au registre social national. Ceci est complémentaire à la distribution de rations alimentaires aux personnes désignées comme réfugiés ou personnes déplacées dans les zones touchées par le terrorisme et les conflits armés, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient.

Utilisation de la réserve stratégique nationale et de l'aide alimentaire

6. La plupart des pays ont également cherché à recourir à leurs réserves stratégiques nationales en approuvant la libération des produits alimentaires pour endiguer la pression sur les prix des denrées alimentaires et les tendances inflationnistes. Cependant, les rapports indiquent que certains pays de l'OCI ne disposent pas de réserves suffisantes, tandis que certains ne conservent aucune réserve stratégique. À cet égard, ces pays devront peut-être dépendre de l'aide alimentaire et des dons des autres États membres de l'OCI. Il est établi que l'Afghanistan et le Kirghizistan ont reçu des livraisons de vivres de leurs pays partenaires d'Asie centrale pendant cette période de crise. Il convient de mentionner que, puisque la plupart des États membres de l'OCI dépendent des importations de produits alimentaires à hauteur de 67 milliards de dollars des E-U. par an, des mécanismes de financement alternatifs pour payer les importations de produits alimentaires devraient être explorés. Cela peut se faire par le biais de subventions ou de prêts d'institutions de financement multilatérales, par le biais d'une remise de dette en cas de mauvaise solvabilité ou d'une utilisation de la finance sociale islamique (Sadaqah, Zaqat ou Waqf).

Exportation et commerce alimentaire

7. Compte tenu de l'écart de déficit du commerce alimentaire susmentionné au sein des États membres de l'OCI, l'option la plus crédible est d'encourager tous les pays à soutenir le flux sans entraves du commerce alimentaire intra-OCI. Les rapports disponibles montrent que certains pays ont levé leur interdiction d'exporter des produits alimentaires et du bétail vers d'autres États membres de l'OCI, des efforts devraient être faits pour encourager d'autres pays à autoriser l'exportation de produits alimentaires ou au moins à accorder des quotas d'exportation quantitatifs favorables à leurs collègues des États membres de l'OCI, en conformément à la solidarité intra-OCI établie. À cet égard, l'Arabie Saoudite et le Djibouti ont fait des efforts délibérés pour supprimer les goulets d'étranglement techniques concernant l'importation de bétail en Arabie Saoudite. En fait, le Kazakhstan, après avoir imposé une interdiction initiale sur toutes les exportations de produits alimentaires, a immédiatement reconsidéré cette décision d'autoriser l'exportation de blé et de riz. Une telle démonstration de solidarité et de soutien panislamique est fortement recommandée aux autres pays membres de l'OCI.

Soutien les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV)

8. Nonobstant le fait que l'OCI compte treize pays les moins avancés dont la population vit en dessous du seuil de pauvreté, environ 28 États membres de l'OCI sont classés comme pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) avec une augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et des déficits commerciaux, ce qui a engendré une sous-alimentation, un retard de croissance chez les enfants et mauvaise santé et niveau de scolarité. Malheureusement, la crise actuelle aggraverait encore les difficultés économiques de ces pays. En conséquence, des efforts devraient être faits pour soutenir ces pays par des dons généreux et des mesures d'urgence en matière de sécurité alimentaire.

Eradication les déchets alimentaires

9. Certains pays, dont l'Arabie Saoudite, le Bangladesh, la Turquie et le Kazakhstan, ont adopté des mesures visant à réduire le gaspillage alimentaire au cours de cette période. Ces mesures mettent l'accent sur le rôle du ménage dans la garantie de la prudence dans les achats d'aliments et l'augmentation de la part des aliments biologiques nutritifs (au lieu de la malbouffe), la réduction du gaspillage alimentaire et l'observation des mesures de sécurité alimentaire ainsi que l'imbibition des pratiques de jardinage urbain et scolaire. En outre, le gouvernement d'Arabie Saoudite a annoncé le 2 avril 2020 ses initiatives pour arrêter le gaspillage alimentaire, qui est évalué à 40 milliards de rials saoudiens par an. Ces campagnes méritent d'être émulées par de nombreux pays de l'OCI, car le gaspillage alimentaire et les pertes post-récolte se rapprocheraient de la valeur des déficits alimentaires dans l'ensemble des États membres de l'OCI. À cette fin, le rôle du secteur privé et des chambres de commerce concernées peut être mis à profit pour la création proposée de l'Association Islamique de Transformation alimentaires (IFPA), qui mobiliserait le plaidoyer nécessaire pour atténuer le gaspillage alimentaire et les pertes après récolte et pour mise en place des chaînes d'approvisionnement alimentaire de qualité ("de la ferme à l'assiette").

Rôle du secteur privé et des particuliers fortunés

10. Les actions actuelles de certains pays de l'OCI visent à accroître le rôle du secteur privé dans la mobilisation de fonds pour relever les défis posés par l'insuffisance des infrastructures sanitaires et sociales pour lutter contre les effets du COVID-19. Les dons généreux des personnes morales et des établissements, ainsi que des philanthropes fortunés ont été très considérables et pourraient être imités par d'autres États membres de l'OCI pour répondre à leurs contraintes de financement à la fois dans les secteurs de la santé et de l'alimentation.

Réponse de l'OCI / OISA - (Terme immédiat)

Commerce alimentaire

11. Il existe divers accords et conventions de l'OCI, qui prévoient un régime de libre-échange entre les États membres de l'OCI. Ces accords comprennent: l'Accord général de coopération économique, technique et commerciale (1977), l'Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements (1981) et l'Accord-cadre sur le système de préférences commerciales (1990) ont fourni les cadres juridiques requis pour promotion du commerce et de l'investissement entre les États membres de l'OCI. En conséquence, les États membres sont encouragés à autoriser le libre-échange dans leur pays, en particulier en ce qui concerne les produits alimentaires, en particulier pendant la période d'urgence actuelle. Ce besoin devient primordial compte tenu des contraintes de logistique parmi les pays enclavés de la région de l'OCI, qui comptent douze États. À cet égard, la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) a alloué un montant de 850 millions de dollars des E-U. en financement d'urgence aux gouvernements pour aider à amortir l'impact du COVID-19 dans le secteur des soins de santé, de l'énergie et de l'alimentation.

Fonds spécial / dons

12. Le Secrétariat Général de l'OCI et le Fonds de solidarité islamique (FSI) ont lancé une initiative urgente pour créer un fonds spécial pour aider les États membres de l'OCI à lutter contre la pandémie du coronavirus en augmentant leurs capacités de réponse dans les secteurs de la santé et connexes. Le communiqué de presse publié le 2 avril 2020 a exhorté les États membres à faire un don généreux sur le compte dédié créé à cet effet. La déclaration a également salué les efforts récents de la Banque Islamique de Développement (BIsD), une institution spécialisée de l'OCI, pour allouer 730 millions de dollars aux États membres à cette fin.

Financement multilatéral

13. Compte tenu de l'importance du financement du déficit alimentaire dans les États membres de l'OCI, tous les efforts doivent être intensifiés pour mobiliser des ressources supplémentaires à travers les différentes agences de financement nationales et régionales, y compris les institutions du Groupe de coordination arabe, les partenaires au développement africains et les parties prenantes locales. À cette fin, la déclaration de la Banque arabe pour le

développement économique de l'Afrique (BADEA) du 27 mars 2020, allouant 100 millions de dollars des E-U. pour soutenir les pays d'Afrique subsaharienne dans leurs efforts pour limiter et prévenir la propagation du coronavirus et les problèmes connexes.

Intervention humanitaire et Réserve régionale de sécurité alimentaire

14. En plus de ce qui précède, la Réserve de sécurité alimentaire de l'OCI proposée et la création d'un Fonds céréalier devraient être accélérées, tout en mettant l'accent sur la création et le renforcement des diverses réserves stratégiques nationales de sécurité alimentaire. Il est envisagé que le mécanisme de partenariat public-privé puisse être utilisé à cette fin. De même, les instruments financiers islamiques, y compris les émissions de Sukuk, peuvent être utilisés pour financer la construction des infrastructures pertinentes pour les réserves de sécurité alimentaire. Il convient de répéter que les États membres devraient être encouragés à soutenir les pays les moins avancés et en fait les pays à faible revenu et à déficit vivrier au sein de l'OCI pour faire face aux énormes défis de la pandémie de COVID-19. À cet égard, l'OISA implore les États membres d'envisager la création d'une réserve de sécurité alimentaire à l'échelle de l'OCI, compte tenu de l'importance stratégique mais critique de ce programme pour la sécurité alimentaire collective et une réponse d'urgence humanitaire efficace.

Lutte contre les ravageurs et les maladies

15. En raison de la dévastation croissante des ravageurs et des fléaux transfrontaliers et des maladies animales au cours de l'année, qui ont affecté de nombreux pays de l'OCI et réduit leur profil de récolte et de sécurité alimentaire, il est important de s'appuyer sur les États membres de l'OCI pour fournir un soutien technique et financier pour l'éradication immédiate de ce fléau. L'OISA pourrait se lancer dans la cartographie des pays actuellement victimes de cette invasion de ravageurs et lancer un appel éclair pour un soutien technique et financier à cet égard.

Mesures à moyen terme

16. Les mesures à moyen terme font partie des programmes programmés de l'OISA au cours de la période biennale 2020/2021. Les programmes et projets visent à accroître les capacités de production des pays dans les domaines suivants :

Augmentation de la productivité / développement de la chaîne d'approvisionnement

17. Le Programme d'action de l'OCI pour le développement des produits stratégiques (riz, blé et manioc (y compris l'huile de palme) est mis en œuvre par l'OISA, conformément à son mandat, en incorporant les objectifs convenus dans les stratégies nationales de développement des produits stratégiques. Le principal objectif du Programme est d'assurer l'autosuffisance en produits agroalimentaires primaires à court et moyen termes, tout en permettant l'exportation vers les marchés régionaux et internationaux. En temps voulu, les centres d'excellence identifiés pour lesdits produits stratégiques entreprendrait des activités de renforcement des capacités pour améliorer la productivité et l'autosuffisance des États membres.

Nouvelles variétés de semences résistantes aux ravageurs

18. Conformément à l'Agenda de l'OCI pour la science, la technologie et l'innovation (STI Agenda 2026), l'OISA, en collaboration avec le Gouvernement des Émirats Arabes Unis, le Comité permanent de l'OCI pour la coopération scientifique et technologique (COMSTECH), la Banque Islamique de Développement (BIsD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organisera un atelier sur le développement des banques nationales de gènes dans les États membres de l'OCI à Dubaï, Émirats Arabes Unis, du 5 au 7 juillet 2020. L'Atelier vise à développer la capacité des États membres à augmenter productivité agricole par l'amélioration des variétés de semences et le partage des ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture entre ses États membres.

Augmentation de l'efficacité d'utilisation de l'eau et des systèmes d'irrigation modernes

19. De même, l'OISA est saisi de la préparation de la convocation d'une table ronde pour examiner l'état de la gestion, de l'utilisation et de la conservation de l'eau pour l'agriculture dans les États membres. Cette activité fait également partie de l'Agenda de l'OCI pour STI et se déroulerait lors de la 8e Conférence des Ministres responsables de l'eau de l'OCI, qui doit se tenir à Jeddah, en Arabie Saoudite en octobre 2020. La Table ronde devrait proposer un mécanisme de partage des meilleures pratiques entre États membres dans le domaine de l'utilisation et de la gestion efficaces de l'eau, y compris la recommandation de systèmes d'irrigation de pointe modernes.

Cadre d'action sur le commerce et l'investissement alimentaires

20. Afin d'intensifier ses activités dans le secteur du commerce et de l'investissement, l'OISA a élaboré un cadre d'action dans le domaine du commerce et des investissements agroalimentaires en utilisant les instruments actuels de promotion du commerce et de facilitation du commerce existant au sein du système de l'OCI. Sur la base de ce Cadre, le Secrétariat de l'OISA peut organiser des Foires Alimentaires et Agricoles périodiques, tout en encourageant la mise en œuvre des divers Accords de l'OCI sur la coopération commerciale, la promotion des investissements, le financement du commerce et des exportations et l'assurance, entre autres. À cet égard, l'OISA exigerait que tous les pays membres définissent un cadre pour un marché alimentaire intégré de l'OCI permettant aux agriculteurs locaux, aux transformateurs alimentaires et aux coentreprises d'établir des chaînes d'approvisionnement alimentaire transfrontalières avec des effets à haute valeur ajoutée.

Supprimer les obstacles techniques au commerce alimentaire et au secteur alimentaire Halal

21. Il est essentiel d'encourager les pays membres à adopter des réglementations communes sur la sécurité alimentaire, des mesures phytosanitaires et des normes alimentaires Halal pour prévenir l'obstacle technique existant au commerce alimentaire intra-OCI. Compte tenu de l'importance croissante du secteur alimentaire Halal dans le domaine du commerce intra-OCI, l'OISA collabore avec les institutions compétentes de l'OCI pour établir un cadre réglementaire mutuellement reconnu et intégrer le développement de l'industrie des aliments Halal, qui

comprend la transformation des aliments, les produits pharmaceutiques, les cosmétiques, sous-secteurs de la mode et du tourisme.

Coopération Sud-Sud et triangulaire / Développement de la chaîne de valeur du sous-secteur de l'huile de palme

22. Compte tenu de l'importance du développement des capacités et du partage des connaissances dans la promotion des relations socio-économiques intra-OCI, la nécessité d'intensifier la coopération Sud-Sud à travers des méthodes de flux inversés jusqu'ici introduites par la Banque Islamique de Développement figure en bonne place à l'ordre du jour de l'OISA. En conséquence, les activités envisagées de l'OISA au cours de la prochaine phase comprendraient le lancement d'une coopération triangulaire qui facilitera l'échange de connaissances entre les États membres ayant des capacités identifiées au sein de la chaîne de valeur alimentaire et d'autres pays ayant besoin d'une capacité accrue dans ces domaines.

23. En particulier, l'expérience de la Malaisie dans l'exécution de certains programmes de flux inversés sur le développement de l'huile de palme en Sierra Leone peut être mise à profit à cet égard. De même, les expériences du Bangladesh dans le développement de la chaîne de valeur du riz peuvent être d'une immense valeur dans le cadre de coopération de l'OISA.

Allègement de la dette

24. Il est grand temps que les diverses institutions de l'OCI se concentrent sur la remise, l'allègement et l'annulation de la dette comme un geste de solidarité accrue et de Sadaqah entre les États membres de l'OCI. Le Secrétariat général de l'OCI et d'autres institutions de financement multilatérales collaborant avec l'OCI peuvent intégrer ce point à l'ordre du jour des organisations régionales ainsi que d'autres institutions de financement nationales.

Actions internationales

25. Sur le plan mondial, l'OCI est prête à collaborer avec les différentes agences multilatérales pour assurer la mise en œuvre de ses politiques susmentionnées dans le cadre de son partenariat pour une prospérité partagée, une reprise socio-économique rapide, des objectifs de développement durable et de multilatéralisme.

Libre-échange et accès aux marchés alimentaires

26. Le consensus international est axé sur la nécessité de soutenir le régime commercial international par opposition à la restriction et au détournement des échanges. À cet égard, l'Organisation des Nations Unies et, en fait, le Sommet du G-20 ont récemment souligné la nécessité d'envoyer un signal fort pour rétablir la confiance dans l'économie mondiale en reprenant dès que possible le flux normal de biens et de services. Les Nations Unies et la CNUCED ont également souligné la nécessité d'un flux commercial sans entraves à travers les frontières dans leurs récentes déclarations sur COVID-19.

Recommandations

27. Conformément à ce qui précède, les actions suivantes doivent être engagées par l'OISA à court et à moyen terme.

28. Au niveau national, encourager les États membres à :

- Atténuer l'effet de l'isolement social dû par le COVID-19, en fournissant des palliatifs, une aide alimentaire, des transferts monétaires conditionnels, la sécurité de l'emploi et des programmes de volontariat gratuits pour aider les segments pauvres et vulnérables de la population ;
- Promouvoir l'utilisation des réserves alimentaires stratégiques nationales, tout en fournissant une aide alimentaire aux autres États membres ;
- Soutenir la libre circulation des produits alimentaires à travers les frontières nationales et l'accès au marché alimentaire intra-OCI axé sur la production et le commerce alimentaires Halal nationaux ;
- Mobiliser le soutien aux pays à faible revenu et à déficit vivrier en fournissant une aide alimentaire ;
- Monter une campagne nationale de sensibilisation pour l'éradication des déchets alimentaires et encourager les actions des ménages et des communautés sur le jardinage urbain et scolaire, la sécurité nutritionnelle et la sécurité alimentaire ;
- Intégrer le rôle dominant du secteur privé et des philanthropes fortunés dans la contribution aux efforts du gouvernement en matière de palliatifs et de programmes d'intervention sociale.

29. Au niveau intra-OCI, l'OISA :

- Poursuivrait la mise en œuvre des différents accords de l'OCI sur le libre-échange et la promotion des investissements, y compris l'engagement de financement pris par l'ITFC à hauteur de 850 millions de dollars des E-U. pour le financement du commerce ; Développerait sa base de données sur l'équilibre alimentaire au profit des États membres et de son secteur privé ;
- Se coordonnerait avec les institutions pertinentes de l'OCI, le FSI et la BIsD sur l'utilisation du fonds de solidarité islamique et l'engagement financier récent pris par la BIsD à hauteur de 730 millions de dollars des E-U. pour financer les efforts de rétablissement en ce qui concerne COVID-19 ;
- Assurerait la liaison avec les institutions de financement nationales et multilatérales pertinentes au sein des États membres de l'OCI pour obtenir de nouveaux engagements pour le financement du développement et la coopération technique en vue de la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire connexes;
- Mettrait en œuvre le projet de réserve de sécurité alimentaire et de fonds pour les céréales de l'OCI et étendre la portée des réserves alimentaires stratégiques nationales des États membres;
- Assurerait une intervention rapide sur la lutte contre les ravageurs et les maladies animales transfrontalières par toutes les parties prenantes.

30. A moyen terme, l'OISA s'engage à :

- Mettre en œuvre le Programme d'action pour le développement des produits agricoles stratégiques (riz, blé et manioc, y compris l'huile de palme), ainsi que le rôle des centres d'excellence pour le développement de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire ;
- Mettre en place un mécanisme de conservation et de partage des ressources génétiques végétales et animales pour les variétés de semences résistantes aux ravageurs ;
- Etablir également un mécanisme de renforcement des capacités d'utilisation de l'eau pour l'alimentation et l'agriculture et l'acquisition de systèmes d'irrigation modernes ;
- Mettre en œuvre le Cadre d'action sur le commerce et les investissements alimentaires ;
- Promouvoir l'élimination des obstacles techniques au commerce agroalimentaire par la sécurité sanitaire des aliments et le développement des aliments Halal, y compris la création de l'Association Islamique de Transformation Alimentaire (IFPA) ;
- Intégrer l'allègement de la dette à l'ordre du jour de l'OCI et de l'OISA ;
- Soutenir le libre-échange sur les forums internationaux, y compris les résultats du dernier sommet virtuel du G-20 et les objectifs de développement durable des Nations Unies ;
- Utiliser la plateforme existante de coordination interinstitutions ONU-OCI pour développer toutes les activités indiquées dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Le Secretariat

Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire

Nour-Soultan, Kazakhstan

Le 6 avril 2020